

Communiqué de presse

Berne-Liebefeld, le 28 août 2020

La politique approuve les mesures d'économies appropriées dans le domaine des médicaments

Les milieux politiques ont demandé que soient trouvées des solutions pour stabiliser les coûts des médicaments. En réponse, les pharmaciens, les médecins, les assureurs maladie et les fabricants de génériques ont présenté leurs solutions. Sur la base de ces propositions, la Commission de la santé du Conseil national a approuvé aujourd'hui un paquet de mesures susceptibles d'apporter des économies considérables - sans porter atteinte aux spécificités des soins médicaux de base ni à la sécurité des patients. La Commission charge l'Office fédéral de la santé publique de créer les bases correspondantes au niveau de l'ordonnance. La Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse contribuera activement à la mise en œuvre concrète de ces mesures.

Le renforcement des soins de base par la Confédération et les cantons est ancré dans la Constitution fédérale. La loi sur l'assurance-maladie exige que les soins soient appropriés et leur qualité de haut niveau, tout en étant le plus avantageux possible et que les tarifs et les prix doivent être établis en respect des règles applicables en économie d'entreprise. Le paquet d'économies prévues maintenant réalise ce tour de force car il est susceptible d'apporter des économies considérables et durables sans porter atteinte aux spécificités des soins médicaux de base ni à la sécurité des patients.

Augmentation de la proportion de génériques remis

Ces mesures amènent à ce que les médecins et pharmaciens ne soient plus pénalisés lorsqu'ils remettent des génériques meilleur marché. Par ailleurs, la mise en place d'incitatifs dans les conventions tarifaires va permettre d'augmenter la proportion des génériques remis. Et grâce à des adaptations des prix de fabrique, les fabricants de génériques contribuent aussi à ces mesures. Le paquet d'économies est rapidement réalisable. Des modèles dérivés de l'économie d'entreprise pour une part de distribution indépendante du prix et le nouveau tarif des prestations des pharmaciens RBP V existent déjà. Une convention tarifaire correspondante pour les médecins est en cours de négociation.

Faits et chiffres Pharmacies suisses: www.pharmaSuisse.org/faitsetchiffres

Renseignements

Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse
Stephanie Balliana, responsable Presse
Stationsstrasse 12, 3097 Berne-Liebefeld
Téléphone: +41 (0)31 978 58 20
Courriel: communication@pharmaSuisse.org

À propos de pharmaSuisse

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse est l'organisation faitière des pharmaciens. Elle compte actuellement plus de 6700 membres et 1500 pharmacies affiliées. pharmaSuisse soutient ses membres dans leur mission de conseil et de prise en charge optimale de la population pour toute question relative à la santé. À cet effet, la société faitière élabore des programmes de prévention efficaces et développe des prestations innovantes pour les soins médicaux de base. Elle contribue ainsi à renforcer encore davantage la confiance que la population accorde aux pharmaciens. www.pharmaSuisse.org